

INSCRIPTIONS INDIVIDUELLES CROSS CORPORATIF 53

Pour s'inscrire il faut, soit habiter, soit travailler en Mayenne (article 4 des statuts de l'association)

L'inscription se fait sur un formulaire informatique et le paiement se fait en ligne

Pour S'INSCRIRE: http://www.sportinnovation.fr/inscription3/inscription.php?crs=3080

Date limite 11 novembre

Quand votre inscription sera validée, vous recevrez un mail de confirmation.

(rappel : vous devrez insérer un certificat de moins d'un an à la date du dernier cross – Si vous fournissez une licence celle-ci doit couvrir aussi la période jusqu'au dernier cross.

Pour CONSULTER votre compte : reportez vous au mail de confirmation que vous avez reçu.

Le retrait du dossard se fera le dimanche matin des cross suivants, de préférence avant le cross court,

Votre dossard vous sera remis contre un chèque de caution de 20 Euros

<u>·</u>